



Création entreprise à l'étranger

Par **carole**, le **26/08/2009** à **15:14**

Bonjour,

Jeune maman, je souhaiterais me mettre à mon compte en ouvrant dans un 1er temps un site web marchand; mon activité reposant sur la vente d'artisanat dans le cadre du commerce équitable.

ne me retrouvant pas dans les formes d'entreprise et trouvant trop complexe et cher la "paperasse" administrative française (après info le statut d'auto entrepreneur ne convient pas à une activité d'importation) je voudrais savoir s'il m'était possible et légal de créer mon entreprise à l'étranger même si je suis résidente en France et prospecte mes clients en France.

merci de votre réponse
Cordialement

Par **reno_8**, le **26/08/2009** à **23:10**

ca se saurait si on pouvait faire cela je pense, et en même temps échapper à la fiscalité française...